



Membres : Yann Lonjaret - Hervé Baudon – Philippe Bracon

Cette commission a été créée en 2019 au sein du Codep.

Le vélo "gravel" (qui signifie "gravier" en français) pourrait se définir comme un vélo polyvalent qui vient s'intercaler intelligemment entre le VTT et le vélo de route... Il se pratique sur des parcours très variés comme les routes forestières, les chemins de campagne, sans toutefois refuser quelques portions de bitume. Il remporte un vif succès en raison de sa pratique familiale et conviviale.

Yann Lonjaret, en charge de cette nouvelle commission, organise déjà régulièrement des sorties "gravel". N'hésitez pas à le contacter si vous êtes intéressés et pour plus de précisions.

OBJECTIFS 2023

- Développer la connaissance de l'activité gravel auprès des clubs, des licenciés et des non-licenciés
- Représenter la pratique gravel auprès des instances (Conseil Départemental, Communautés de Communes...)
- Suivre l'activité gravel au sein des clubs et de leurs manifestations
- Concevoir des circuits gravel (trace GPX à télécharger / inscription sur VeloenFrance / inscription au PDESI ?)

À vélo tout est plus beau !